

<p>République Française Département du Gard Arrondissement de Nîmes</p> <p>Nombre de membres en exercice : 11</p> <p>Nombre de membres présents 8</p> <p>Nombre de membres absents excusés représentés : 1</p> <p>Date de la convocation : 07 Novembre 2025</p> <p>OBJET : 2025-25</p> <p>Création d'un poste Adjoint technique pour besoin occasionnels – Résidence Autonomie</p>	<p>EXTRAIT DU REGISTRE DES DE COMMUNAL DE M</p> <p>SEANCE DU 14 NOVEMBRE 2025</p> <p>L'an deux mille vingt-cinq, le 14 novembre à 14h00, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de Marguerittes, régulièrement convoqué, s'est réuni, salle du Conseil, Mairie de Marguerittes sous la présidence de Monsieur Rémi NICOLAS, Président du C.C.A.S</p> <p><u>Membres présents</u> : Mmes, Patricia POUBLANC, Laïla ACHKAR, Danielle CHOUCHAN, Joëlle HUYNH, Marlène JAFFIOL, Martine REARD, M. Stéphane MODAT</p> <p><u>Membres absents représentés</u> : Mme Marie-Thérèse MIMOUN</p> <p><u>Membres absents</u> : Mme Marie RAMJANALY, Mr Denis CANTIER,</p> <p><u>Secrétaire de séance</u> : Mme Sonia SIDOBRE</p>
---	---

La Résidence Autonomie accueille des personnes âgées autonomes, dont le bien-être et la qualité de vie dépendent de la bonne gestion des locaux et des services proposés.

Actuellement, les tâches sont réparties entre différents agents, mais des besoins occasionnels d'intervention (nettoyage, maintenance, service des repas, entretien du linge) nécessitent une réponse flexible et ponctuelle.

Considérant que ces missions peuvent être assurées efficacement par un agent polyvalent, disponible à la demande pour compléter l'équipe en fonction des besoins,

Vu l'avis favorable du comité social territorial réuni en date du 05/11/2025

Intitulé du poste :

Agent Polyvalent de Service – Grade : Adjoint Technique (Poste à temps partiel, pour besoins occasionnels)

Missions principales :

L'Agent aura pour mission d'intervenir ponctuellement sur les tâches suivantes, en fonction des besoins spécifiques de la résidence :

- Entretien des locaux collectifs :
- Service du repas
- Entretien du linge
- Entretien des bâtiments (petites interventions) : Petites réparations (plomberie, peinture, maçonnerie)

Objectifs poursuivis :

- Garantir une réponse rapide et flexible aux besoins occasionnels de la résidence
- Maintenir la qualité du service en ajustant les effectifs et les missions selon les périodes de forte activité
- Optimiser les coûts en fonction de l'organisation des services et de la gestion des ressources humaines

Impact budgétaire :

- Poste à temps partiel pour besoins occasionnels, avec une rémunération ajustée aux heures effectuées
- Le financement sera intégré au budget annuel de la résidence, en tenant compte des besoins ponctuels (budgétisation flexible en fonction de l'activité)

La création de ce poste d'Agent Polyvalent de Service pour des besoins occasionnels permettra d'optimiser la gestion des ressources humaines tout en répondant de manière réactive aux besoins spécifiques et ponctuels de la résidence.

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité des membres présents :

- De créer le poste Agent Polyvalent de Service – Grade : Adjoint Technique (Poste à temps partiel, pour besoins occasionnels) sur la base de rémunération d'un Agent Technique, Catégorie C, 1^{er} échelon
- D'autoriser le Président ou son représentant, à signer tout acte à intervenir.

Le Président du CCAS
Rémi NICOLAS

